



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Institut National Polytechnique
Félix HOUPOUËT-BOIGNY



WORLD BANK GROUP

PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - VALORISATION DES DECHETS EN PRODUITS A HAUTE VALEUR
AJOUTEE
(CEA - VALOPRO)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

DEUXIEME TRIMESTRE 2024

(Période d'activité du 01 avril au 30 juin 2024)

La mission s'est déroulée du
lundi 08 juillet 2024 au vendredi 12 juillet 2024

Supervisé par
Le comité d'audit interne

Présenté par :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

EFGPC
Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI
Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG
Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP
Ecole Supérieure
des Travaux Publics

1093 YAMOOUSSOUKRO (R.C.I.)
☎ (225) 64 05 41 FAX: (225) 64 04 06

V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
☎ (225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	3
	1 -La passation des marchés.....	2
	2 -La gestion financière.....	3
	3 -La gestion budgétaire.....	5



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Deuxième trimestre 2024

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au deuxième trimestre de 2024 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-VALOPRO.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- VALOPRO, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- VALOPRO.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2024.

La direction du Projet a la responsabilité de la préparation des marchés afférent au projet CEA-VALOPRO et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitude.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.
- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Constat :

L'audit interne a constaté un marché de Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), lancé le 08 avril 2024, pour l'acquisition de consommables informatiques pour le projet CEA-Valopro de six millions cinq cent cinquante-neuf mille francs CFA (6 559 000 F CFA) sur le budget bailleur (AFD) attribué à LOCAL PRODUCT FACTORY le 15 avril 2024, et retenu après une mise en concurrence de trois (03) fournisseurs.

Diligences mises en œuvre

Notre mission est de vérifier :

- l'existence du formulaire de Demande de Cotation ;
- l'existence des factures pro-forma ou des devis ;
- l'existence du formulaire de sélection ;
- l'existence de la notification d'attribution et de rejet ;
- l'existence du bordereau de livraison ou procès-verbal de réception ;
- et l'existence de la facture.

Conclusion

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité dans le processus de validation de ce marché.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit a consisté à :

- s'assurer que les ressources ont été utilisées conformément à l'objet du financement et selon les règles qui lui sont propres ;
- vérifier que tout enregistrement en comptabilité est appuyé par une pièce justificative ou une pièce comptable.
- s'assurer du classement et l'archivage adéquats des pièces comptables.

L'audit n'a pas d'observations significatives à formuler au titre des ressources durables.

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-Valopro.

L'audit n'a pas d'observations significatives à formuler au titre des immobilisations.

TIERS

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde fournisseurs ;
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur la période suivante.

L'audit a révélé que les éléments constitutifs des revenus générés, inscrits dans le compte comptable « 4496 » intitulé « autres subventions reçues », sont les frais d'écologie, les frais d'inscription des étudiants doctorant et master du CEA- Valopro de la période.

L'audit n'a pas d'observations significatives à formuler au titre des comptes de tiers.

TRESORERIE

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis
- pointer le solde du grand livre banque en fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté du projet ;
- pointer le solde du relevé bancaire en fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du côté du projet) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté projet est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque .

Le détail du solde des comptes du projet au deuxième trimestre 2024, se présente comme suit :

COMPTE BANQUE TENU PAR LE PROJET	SOLDE AU 30/06/2024
521200 « INDICATEURS DE PERFORMANCE »	1 251 978 187 F CFA
521300 « GENERATEUR DE REVENUS »	57 026 472 F CFA

L'audit interne n'a pas relevé d'anomalie dans la trésorerie du projet CEA-Valopro.

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde ;
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission, TDR et Ordre de Mission

L'audit n'a pas d'observations significatives à formuler au titre des dépenses.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

Nous présentons le tableau d'exécution budgétaire du projet CEA-Valopro au 30 juin 2024 :

Tableau d'exécution budgétaire du projet

Pour la période du 01 avril au 30 juin 2024

(Montants exprimés en F CFA)

Libellés	Budget (a)	Réalisations (b)	Disponibilité (a-b)	% d'exécution du PTBA (b/a)
Action 2 : Nombre d'étudiants\ Action du DLI 3	58 006 975	88 477 694	-30 470 719	152,53 %
Action 3 : Qualité de l'enseignement\ Action du DLI 4	189 046 759	83 364 320	105 682 439	44,10 %
Action 4 : Impact institutionnel\ Action du DLI 7	61 024 116	41 196 802	19 827 314	67,51 %
TOTAL	308 077 850	213 038 816	95 039 034	69,15 %

Nous sommes au 30 juin 2024, le taux d'exécution du PTBA est à 69,15 %. L'audit interne relève une bonne performance du projet sur la période du deuxième trimestre 2024.

Cependant, nous constatons un écart défavorable de 30 470 719 f CFA au niveau de l'action 2 du PTBA sur la période audité.

Explication de l'unité de gestion du projet :

Les ordres de paiement (OP) des frais de vacations, de bourses des étudiants et des frais recherches ont été générés tardivement par le Système Intégré de Gestion des Opérations du Budget de l'Etat « SIGOBE » tenu par la Direction Financière de l'Institut. C'est en mars 2024, que ses OP concernés ont été produits alors que le PTBA pour la mise en œuvre des activités du

DK

projet au titre de l'année a reçu l'ANO de l'AFD le 23 janvier 2024 d'où cet écart de - 30 470 719 f CFA enregistré au niveau du DLI 3.

Pour rappel l'applicatif SIGOBE ouvre les opérations de la gestion de l'année en mars de chaque année ce qui pénalise le projet dans l'exécution du budget notifié et cela crée des écarts entre la planification et l'exécution des activités dans le logiciel TOM2PRO conformément au PTBA.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que, de manière générale, les contrôles et procédures internes fonctionnent correctement.

Yamoussoukro, le 17 juillet 2024

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué